

## UN FOYER EN SITUATION-PROBLÈME

Par Monsieur Patah

Ayant été unis par le mariage traditionnel en Avril 1991, M. Patah et Mme Méliha ont aujourd'hui 17 ans de vie conjugale, avec 8 enfants dont 3 décédés, lorsque le petit frère de l'épouse vient perturber le couple qui vit en une totale harmonie. En effet, la femme de M. Patah est issue d'une famille musulmane et porte son choix sur ce garçon qui est chrétien. Ainsi ils se marient de manière traditionnelle et vivent en harmonie depuis 17 ans. Désormais, Méliha devient chrétienne comme son mari.

En date du 23 janvier 2008, le petit frère de Méliha menace son beau frère Patah, lui demandant de s'islamiser sinon il préfère récupérer sa sœur. Pour ce dernier, la fille d'une famille musulmane ne peut se marier à un chrétien considéré comme « Kafré ». Patah de rétorquer à ce dernier qu'il ne changera ni de religion, ni ne divorcera de la sœur d'Abdou.

C'est ainsi qu'en date du 25 janvier 2008, M. Patah est convoqué au comité Islamique du Tchad à la grande mosquée de N'Djamena. Au moment du procès, Abdou réclame la libération de sa sœur par Patah contre remboursement de la dote qu'il a versé aux parents de la femme, oubliant que celle-ci a déjà 8 enfants avec son mari, dont 5 vivants.

Après avoir entendu les deux cotés, le conseil Islamique donne le verdict suivant : « notre rôle ici n'est pas de chercher à divorcer des familles qui vivent en harmonie, mais plutôt celui de concilier celles qui sont en situation-problème. Si Abdou veut que sa sœur soit musulmane, il n'a qu'à la sensibiliser et comme ça on aura une famille dont la femme est musulmane et le mari chrétien ». Ainsi le comité lève la séance et demande aux adversaires de vider la cour pour leur permettre de traiter d'autres problèmes plus importants.

Un mois après, Abdou envoie un imam accompagné de ses collaborateurs pour affronter Mme Méliha pour sa reconversion en Islam contre une forte récompense de la part de son frère. Cette dernière s'oppose catégoriquement et renvoie l'équipe de l'imam en disant : « j'ai découvert la vérité dans la religion chrétienne, par conséquent je ne peux échanger ma foi contre la richesse de ce monde. Dites à mon frère que je ne veux ni sa richesse, ni son secours en cas de difficultés. Seul le Seigneur est puissant et miséricordieux. »

C'est avec ces mots que finit l'entretien de l'imam et la pauvre femme.